

AO Collecte : Réponses aux questions de la semaine du 4 septembre 2017

Intitulé de la question	Réponse de Valdelia
<i>Nous souhaitons pouvoir imprimer le bordereau des prix mais celui-ci est protégé et ne nous permet pas de le mettre à l'échelle ce qui le rend totalement illisible. Pourriez vous nous le faire parvenir nous permettant une impression A3 ?</i>	Vous pouvez télécharger le bordereau de prix collecte imprimable sur le site internet VALDELIA via le lien suivant http://www.valdelia.org/la-filiere-valdelia/les-appels-doffres-valdelia/
<i>Devons-nous répondre obligatoirement pour les bennes et poids lourds hayon ?</i>	Comme précisé dans le cahier des charges, chapitre "Périmètre des prestations", article 4 "Les matériels de collecte" pages 9 et 10, le matériel obligatoire dépend des zones sur lesquelles le candidat souhaite postuler. Les matériels obligatoires pour la zone 1 sont : Benne 30m3 + Camion hayon 30m3 + Camion grue + Benne à encombrant ; pour la zone 2 : Benne 30m3 + Camion bi-benne + Camion hayon 30m3 ; pour la zone 3 : Benne 30m3 + Camion bi-benne. Si vous ne disposez pas de l'intégralité des contenants obligatoires, vous pouvez soit vous associer soit sous-traiter une partie des prestations (cf cahier des charges chapitre "Informations sur la procédure de remise des offres" article 2 "Réponse groupée" page 12). Les réponses partielles ne seront pas acceptées.
<i>Si nous créons un groupement, faut-il que chaque société est un identifiant via l'outil Sourcing Force ?</i>	Si vous répondez en groupement, un seul dossier de candidature devra être présenté. Une unique personne devra s'inscrire et recevra en retour un lien URL. Ce lien sera l'unique entrée vers le dossier de candidature de votre groupement.